

VENDRE ET SOUSCRIRE UN GRAND RISQUE HABITATION

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA366	2 jours - 14 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1261,00 €

LIEUX ET DATES :

Nous consulter

OBJECTIFS

- Appréhender les spécificités d'un grand risque habitation
- Cibler les attentes et besoins de produits ou de services d'assurance du client
- Sélectionner et conseiller une solution pertinente en fonction de l'évaluation du risque et des moyens de prévention mises en œuvre
- Présenter, comparer, expliquer les garanties du contrat proposé et leurs limites

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Maîtriser l'approche technique d'un risque. Confirmer l'estimation des biens.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance multirisque habitation, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Critères d'appréciation d'un risque
 - 1. Approche d'un risque Haut de gamme
 - 2. Rapport de vérification et acceptation du risque
 - 3. Connaissance client
- B. Environnement
 - 1. Environnement du risque
 - 2. Abords immédiats du risque
 - 3. Bâtiments classés
- C. Prévention
 - 1. Risque incendie et prévention
 - 2. Risque vol et protections
 - 3. Autres garanties
- D. Détention des biens et fiscalité
 - 1. Fiscalité en MRH
 - 2. Bien achetés à l'étranger
 - 3. Bien non autorisés à l'achat (ivoire)
- E. Mieux maîtriser une estimation préalable
 - 1. Différencier le prix et la valeur d'un bien précieux
 - 2. Différentes définitions des biens précieux (étude concurrence)
 - 3. Bijoux en or
 - 4. Pierres précieuses
- F. Critères d'indemnisation
 - 1. Charge de la preuve
 - 2. Comprendre l'indemnisation
 - 3. Sources de conflits

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Souscripteurs d'assurance spécialisé dans les risques des particuliers
Souscripteurs grands risques

Agents généraux
Courtiers

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation nécessite des connaissances de base dans ce domaine

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1261,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 23/12/2024 à 10:02